

# MaVille

Campus France vous souhaite la bienvenue et vous propose quelques informations pratiques pour faciliter votre séjour à Montpellier.

# BIENVENUE À MONTPELLIER



**CAMPUS FRANCE**  
campusfrance.org



 **POUR VOUS**  
 **ACCUEILLIR /**

Il existe différents dispositifs et services pour vous accueillir et vous aider dans vos démarches à votre arrivée :

**Trouvez les services d'accueil à Montpellier :**  
[www.campusfrance.org/montpellier](http://www.campusfrance.org/montpellier)

♦ Service Accueil International Étudiants/Chercheurs : [www.saiec.fr](http://www.saiec.fr) – De septembre à novembre de 9h à 16h – De décembre à juillet de 13h à 16h  
COMUE Languedoc – Roussillon Universités  
Institut de Botanique – 163 rue Auguste Broussonnet - 34090 Montpellier – Tram ligne 1 ou 4  
Station place Albert 1<sup>er</sup> – 04 67 41 67 87  
[saiec@lr-universites.fr](mailto:saiec@lr-universites.fr)

**Demandez un parrain étudiant pour vous accueillir :**  
[www.parrainage-international.fr](http://www.parrainage-international.fr)  
Consultez le guide « Étudier à Montpellier, Nîmes, Perpignan », centre de services EURAXESS Languedoc Roussillon. Présence de la Préfecture, des services de la CAF, des mutuelles étudiantes, des services de transports, d'associations étudiantes. Informations vie quotidienne.

**Dans toutes les Universités et Écoles, deux services sont là pour vous accueillir :**

**Le Service des Relations Internationales :**  
bureau d'accueil et d'orientation

**Le Service de la scolarité :**  
bureau des inscriptions et démarches administratives

Pensez aussi à consulter le site [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)

 **POUR TROUVER UN LOGEMENT /**

**POUR QUELQUES JOURS :**

- ♦ Résidence hôtelière : [www.adagio.com](http://www.adagio.com)  
[www.appartcity.com](http://www.appartcity.com)  
[www.hotel-villa-bellagio-montpellier.com](http://www.hotel-villa-bellagio-montpellier.com)
- ♦ Auberge de jeunesse : [www.hifrance.org](http://www.hifrance.org)

**POUR UNE LONGUE PÉRIODE :**

- ♦ **Le CROUS** – Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires : [www.crous-montpellier.fr](http://www.crous-montpellier.fr)  
04 67 41 50 00 – Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 – 2 rue Monteil 34000 Montpellier  
Tram ligne 1 arrêt Boutonnet

 **POUR SE DÉPLACER**

Les transports en commun à Montpellier et dans sa périphérie :

 **Pour rejoindre Montpellier de l'aéroport consultez ce lien :**  
[www.montpellier.aeroport.fr](http://www.montpellier.aeroport.fr)

 **Le réseau de transport à Montpellier :**  
[www.tam-voyages.com](http://www.tam-voyages.com)

 **Les trains régionaux :**  
[www.ter.sncf.com/languedoc-roussillon](http://www.ter.sncf.com/languedoc-roussillon) – [www.train1euro.fr](http://www.train1euro.fr)

 **La location de vélo avec Vélomag' :**  
[www.tam-voyages.com/Velomag](http://www.tam-voyages.com/Velomag)

 **La location de voiture :**  
[www.montpellier3m.fr/modulauto](http://www.montpellier3m.fr/modulauto)

 **Le covoiturage :**  
[www.covoiturage.montpellier-agglo.com](http://www.covoiturage.montpellier-agglo.com) – [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr)

♦ **Le P.H.A.R.E.** (Point Hébergement Accueil et Recherche pour les Étudiants Internationaux) :  
[www.languedoc-roussillon-universites.fr/accueil-international/le-phare](http://www.languedoc-roussillon-universites.fr/accueil-international/le-phare)

**Plus de solutions logement (chez le particulier, logement intergénérationnel, colocation) sur le site de Campus France :** [www.campusfrance/logement.org](http://www.campusfrance/logement.org)

♦ **Demandez LA CLE !** Vous avez besoin d'un garant ? La Caution Locative Étudiante, garantie de l'État, facilite l'accès au logement des étudiants sans garant personnel [www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr)

♦ **La CAF** (Caisse des Allocations Familiales) vous propose d'évaluer votre droit à l'APL (Aide Personnalisée au Logement) 0810 29 29 29 – [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

♦ **Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap**, contactez le Service Social du Crous ou rapprochez-vous du bureau de la vie étudiante de votre établissement :  
[www.crous-montpellier.fr/international/handicap-2](http://www.crous-montpellier.fr/international/handicap-2)

♦ **L'assurance habitation** : la garantie risques locatifs est une obligation. Le contrat d'assurance habitation peut être effectué auprès de votre banque ou d'un assureur privé et une souscription en ligne est souvent possible :  
[www.mep.fr/Assurances-etudiantes](http://www.mep.fr/Assurances-etudiantes)  
[www.lmde.com/assurances](http://www.lmde.com/assurances)  
[www.assistance-etudiants.com](http://www.assistance-etudiants.com)  
[www.assurances-etudiants.com](http://www.assurances-etudiants.com)

## LE COMPTE BANCAIRE /

Si vous séjournez en France plus de 3 mois, il est fortement conseillé d'ouvrir un compte bancaire. Vous disposez d'un large choix de banques et de banques en ligne.

OUVRIRE UN COMPTE BANCAIRE EST UN DROIT :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits)

## LE TITRE DE SÉJOUR /

Guichet unique titre de séjour : [www.saiec.fr](http://www.saiec.fr)

### ◆ Service Accueil International étudiants/chercheurs

Ouvert de septembre à novembre : 9h à 16h – de décembre à juillet : 13h à 16h – Dépôt des dossiers OFII pour validation des visas long séjour (VLS-TS) Dépôt des demandes de titre de séjour (délivrance de récépissé) – COMUE Languedoc-Roussillon Universités – 163, rue Auguste Broussonnet 34090 Montpellier – Tram ligne 1 ou 4 : Station Albert 1<sup>er</sup> ou Albert 1<sup>er</sup> – Cathédrale – 04 67 41 67 87 [saiec@lr-universites.fr](mailto:saiec@lr-universites.fr)

◆ Au mois d'août : **Dépôt des dossiers OFII** : Office français de l'immigration et de l'intégration [www.ofii.fr](http://www.ofii.fr) 4, rue Jules Ferry – 34000 Montpellier 04 99 77 25 50 – Dépôt des demandes de titre de séjour : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

Pour en savoir plus sur vos droits et obligations rendez-vous sur :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110)

## L'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE /

Vous avez une lettre de préinscription, attention cela ne veut pas dire que vous êtes inscrit ! Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de votre établissement dès votre arrivée.

◆ Boursiers du Gouvernement Français, vous êtes exonérés du paiement des droits d'inscription à l'université ainsi que de la cotisation à la sécurité sociale étudiante.

◆ Boursiers du Gouvernement Français de plus de 28 ans gérés par Campus France, vous êtes automatiquement affiliés à l'Assurance Campus France comprenant la responsabilité civile.

## L'ASSURANCE MALADIE ET LES SOINS MÉDICAUX /

L'affiliation à une assurance maladie est obligatoire. Vous trouverez toutes les informations utiles à ce sujet sur :

[www.campusfrance.org/fr/page/le-systeme-de-sante](http://www.campusfrance.org/fr/page/le-systeme-de-sante)

### ◆ Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

Institut de Biologie – 4 boulevard Henri IV 34000 Montpellier – 04 34 43 30 70 [smpps@univ-montp1.fr](mailto:smpps@univ-montp1.fr) – [www.umontpellier.fr](http://www.umontpellier.fr) Consultations gratuites. Conseils personnalisés, questions de santé, une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales est présente pour vous aider à mener vos études dans les meilleures conditions possibles.

## COURS DE LANGUE /

Centres de Français Langue étrangère (FLE) et universités proposent des cours de français pour tous niveaux tout au long de l'année.

Trouvez la formule qui vous correspond le mieux : [www.coursdete.campusfrance.org](http://www.coursdete.campusfrance.org)

## VIE SOCIALE & CULTURELLE /

Vous trouverez de nombreuses activités à tarif réduit pour les étudiants dans votre ville ou dans votre établissement. Voici quelques exemples :

### ◆ Associations :

Événements culturels et sportifs ou encore actions engagées. Il existe de nombreuses associations étudiantes actives : [www.assas.ixesn.fr](http://www.assas.ixesn.fr) [www.animafac.net](http://www.animafac.net)

Contactez également les associations étudiantes de votre Université ou École. L'association ESN Montpellier propose de nombreuses activités pour les étudiants internationaux : Welcome Days, Cafés des langues, visites culturelles, soirées : [www.facebook.com/esnmtp/](http://www.facebook.com/esnmtp/)

### ◆ Emploi et stage :

[www.cidj.com](http://www.cidj.com)  
[www.jobaviz.fr](http://www.jobaviz.fr)  
[www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)

### ◆ Culture :

La ville de Montpellier vous propose de nombreuses activités, théâtre, musées, cinéma, prenez le temps de vous renseigner : [www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr)

#### - Office de tourisme :

[www.ot-montpellier.fr](http://www.ot-montpellier.fr)

- Le PASS' CULTURE ouvre droit à des tarifs très réduits sur de nombreux spectacles : [www.passculture.crous-montpellier.fr](http://www.passculture.crous-montpellier.fr)

- Musées : tarifs étudiants et

- 26 ans. Gratuits tous les 1<sup>er</sup>

dimanches du mois :

[www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr)

[museefabre.fr](http://museefabre.fr)

- Concerts, Opéra :

manifestations gratuites

et tarifs privilégiés pour les

étudiants :

[www.opera-orchestre-montpellier.fr](http://www.opera-orchestre-montpellier.fr)

- Cinéma : tarifs étudiants

et - 26 ans. Carte avantages :

[www.cinemas-utopia.org](http://www.cinemas-utopia.org)

[www.montpellier.fr/cinema-](http://www.montpellier.fr/cinema-nestor-burma.htm)

[nestor-burma.htm](http://www.cinediagonal.com)

[www.cinediagonal.com](http://www.cinediagonal.com)

Mais aussi, le « bar

des Sciences » :

[https://cs.umontpellier.fr/](https://cs.umontpellier.fr/project/bar-des-sciences/)

[project/bar-des-sciences/](https://cs.umontpellier.fr/project/bar-des-sciences/),

le café philosophique :

<http://www.cafes-philo.com/>,

pour échanger et rencontrer

avec des citoyens et des

spécialistes

- Librairies : achetez des livres

d'occasion et revendez-les

avant de partir. 3 place des

Martyrs de la Résistance

34000 Montpellier – Du lundi

au samedi: 09h30 à 19h00 :

[www.gibertjoseph.com](http://www.gibertjoseph.com)

### ◆ Sport et loisirs :

Écoles et Universités peuvent

vous proposer un accès

privilégié à plusieurs activités

sportives.

### ◆ Les principaux événements annuels :

- SEPTEMBRE :

Les journées du Patrimoine

[www.journeesdupatrimoine.fr](http://www.journeesdupatrimoine.fr)

- OCTOBRE :

Le festival du Cinéma

Méditerranéen

[www.cinemed.tm.fr](http://www.cinemed.tm.fr)

- MAI :

La Nuit Européenne des Musées

[www.nuitdesmusees.fr](http://www.nuitdesmusees.fr)

- JUIN :

La Fête de la Musique

[www.fetedelamusique.](http://www.fetedelamusique.culturecommunication.gouv.fr/)

[culturecommunication.gouv.fr/](http://www.fetedelamusique.culturecommunication.gouv.fr/)

- JUIN / JUILLET :

Montpellier Danse

[www.montpellierdanse.com](http://www.montpellierdanse.com)



Échangez avec des étudiants ayant le même parcours que vous. Participez à des groupes de discussions thématiques. Profitez de sorties culturelles dès votre arrivée en France. Consultez des offres d'emploi et de stages.

### RÉSEAUX SOCIAUX

◆◆ FRANCE ALUMNI.fr



### CAMPUS FRANCE À MONTPELLIER

87 avenue Jacques Cartier – 34000 Montpellier – station Gare Saint Roch

De 9h à 12h et de 14h à 15h30 – 04 67 58 92 12 – [montpellier@campusfrance.org](mailto:montpellier@campusfrance.org)

CAMPUS FRANCE, 28 rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS – 01 40 40 58 58 – [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)

### N° D'URGENCE

#### SAMU : 15\*

Service d'aide médicale urgente.

#### Police secours : 17\*

Violences, vol, cambriolage.

#### Pompiers : 18\*

Incendie, fuite de gaz, dégâts des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

#### Centre antipoison : 04 91 75 25 25

Intoxication alimentaire, médicamenteuse, chimique (pouvant être causé par un gaz) ou naturelle (pouvant être causée par une plante ou un animal)...

#### Urgence européenne : 112\*

Situation nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police. Disponible gratuitement partout dans l'Union européenne depuis un téléphone fixe ou un téléphone portable.

Ce numéro ne remplace pas les numéros d'urgence nationaux.

\* numéros gratuits